

PARTICULIERS

Devenez donateur



QUI SOMMES NOUS?

UNE ASSOCIATION
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL À
VOCATION ÉDUCATIVE
ET CULTURELLE

L'école de musique du Val Vert du Clain est une structure associative fondée en 2014, issue de la fusion des écoles de musique de Jaunay-Clan et de Saint-Georges-Les-Baillargeaux.

Son rayonnement est intercommunal, principalement sur 4 communes : Jaunay-Marigny, Saint-Georges-Les-Baillargeaux, Dissay et Beaumont-Saint-Cyr.

En fonction des années, les effectifs de l'école de musique se situent autour de 200 élèves, une vingtaine d'enseignants et une coordinatrice. C'est par sa taille la deuxième école associative du département. Elle est au cœur de l'activité culturelle de son territoire.

La mission principale de l'école de musique est de favoriser l'éveil des enfants, des adolescents et des adultes aux disciplines vocales et instrumentales par une pratique artistique vivante et la formation d'amateurs actifs, éclairés et enthousiastes. Cet apprentissage est accompagné par un corps professoral constitué d'enseignants diplômés dont la pédagogie s'enrichit pour la plupart d'entre eux d'une pratique artistique régulière.

- **Dispenser un enseignement musical adapté à tous les profils de musiciens débutants ou confirmés, à tout âge.**
- **Partager des moments conviviaux, par les ateliers de pratique collective afin de développer le goût de l'échange et de l'écoute.**



NOTRE OFFRE PÉDAGOGIQUE



A partir de 6 mois

Atelier de découverte musicale parents-bébé.

Entre 3 ans et 4 ans

Eveil musical (jeux, chants, rythmes...)

Entre 5 et 6 ans

Les petits maestros (jeux, chants, piano, percussions...)

Entre 6 et 7 ans

Parcours découverte saxophone, violoncelle, accordéon.

Dès 7 ans et jusqu'à.....

Cours individuel de formation musicale

Cours individuel d'instrument.

Cette offre s'enrichit de pratiques collectives pour tous : chorale, ensemble de guitares, de saxophones, piano à 4 mains, musique du monde, rock ado...



Les professeurs de l'école de musique interviennent également dans les structures accueillant du public (petite enfance, écoles, accueils péri-scolaires, médiathèques...), sur devis, avec des projets innovants et adaptés à la demande !

L'école organise les auditions des élèves ainsi que 4 concerts par an, gratuits et ouverts à tous !

- Concert de rentrée
- Concert de Noël des professeurs de l'école
- Concert de printemps
- Concert de fin d'année

L'école de musique du Val Vert du Clain est un organisme d'intérêt général. Tout don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un don de 50 € ouvre par exemple droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €, etc.

Comment obtenir votre réduction d'impôt pour dons à des associations ?

Chaque année, au moment de votre déclaration annuelle de revenu, vous devez indiquer dans la case 7 UF de la déclaration n°2042 RICI le montant des versements que vous leurs avez effectués.

Les dons que vous avez réalisés en « année n » devront être déclarés avec vos revenus au printemps de « l'année n+1 ».

Par exemple, au printemps 2022 vous devrez déclarer les dons réalisés en 2021.

Devez vous fournir un justificatif à votre déclaration de revenus ?

Non, vous n'avez pas besoin de joindre un justificatif à votre déclaration de revenus. Veillez toutefois à conserver les pièces vous permettant de justifier les dons déclarés.

Pour ce faire, l'école de musique du Val Vert du Clain vous remettra un reçu lors de votre don. Ce reçu vous servira de justificatif en cas de contrôle de l'administration fiscale.



AUGMENTONS ENSEMBLE LE POUVOIR DE LA MUSIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE !

Chaque année

- Ouverture
- Rayonnement
- Emergence

+ de 200
élèves

+ de 20
professeurs
créateurs

interventions
auditions

4
concerts

EN VOUS ENGAGEANT
A NOS CÔTÉS
VOUS CONTRIBUEZ À :



Faciliter l'accès de
tous à la musique.



Faire rayonner la
musique sur notre
territoire.



Encourager la
pratique musicale
à tout âge et la
diversité.

JE M'ENGAGE, JE SOUTIENS UNE CAUSE D'UTILITÉ CULTURELLE ET SOCIALE

Nom, prénom :

Fonction :

Email :

Téléphone :

Adresse postale :

Je souhaite faire
un don de :

€



Le don à l'Ecole de musique du Val Vert du Clain ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200, 238 bis et 978 du code général des impôts. Cette réduction s'élève à 66% de la valeur du don.

Date :

Signature :

Par virement bancaire :

IBAN : FR76 3000 4021 4900 0100 3877 079

BIC : BNPAFRPPXXX

Par chèque :

à l'ordre de Ecole de Musique du Valvert du Clain
envoyé au 72 grand rue, 86130 Jaunay-Marigny

Contact

Odile Derne (présidente)
odile.derne@cegetel.net
ecoledemusique.valvert@gmail.com
0637417463 (école)

